

HONORAIRES

TRANSACTION LOCATION GESTION

1°) Honoraires de transaction sur le prix de la vente

				H.T.	T.T.C.
Vente jusqu'à	50 000 €			3 750,00 €	4 500,00 €
Vente de	50 000 €	à	100 000 €	7,50%	9,00%
Vente de	100 000 €	à	150 000 €	6,66%	8,00%
Vente de	150 000 €	à	250 000 €	5,83%	7,00%
Vente de	250 000 €	à	350 000 €	5,00%	6,00%
Vente de	350 000 €	à	500 000 €	4,16%	5,00%
Au delà de	500 000 €			3,33%	4,00%

Avis de valeur : 100,00 € H.T., soit 120,00 € T.T.C.

Garage, parking, terrain : 2083,33 € H.T., soit 2500,00 € T.T.C. jusqu'à 25 000 €

2°) Honoraires de location - Loi ALUR/Loi 1989

A la charge de chacune des parties (propriétaire et locataire)

	H.T.	T.T.C.
Honoraire de visite, entremise, analyse et rédaction d'acte :	8,33€/m ²	10€/m ²
Etat des lieux (entrée et sortie)	2,5€/m ²	3€/m ²

3°) Honoraires de gestion locative

A la charge du bailleur exclusivement

	H.T.	T.T.C.
Gestion locative, calculée sur les encaissements	7%	8,40%
Gestion locative, calculée sur les encaissements. Tarif réservé exclusivement pour les lots dont le cabinet est syndic de la copropriété	5%	6%

SYNDIC DE COPROPRIETES

	H.T.	T.T.C.
Forfait moins de 10 lots principaux	1 500,00 €	1 800,00 €
Au-delà de 10 lots principaux, par lots principaux	130,00 €	156,00 €
Complément par équipement communs, par copropriété	150,00 €	180,00 €